



**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**



12185648

DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NAMUR

le **05 -11- 2012**
Greffe
Pr le Greffier,

N° d'entreprise : **823.082.018**

Dénomination

(en entier) : **Nouveaux loisirs interactifs**

(en abrégé) : **No Lo In**

Forme juridique : **A.S.B.L**

Siège : Rue **Antoine Quintens, 21 à 5032 Gembloux**

Objet de l'acte : **Assemblée générale extraordinaire : démissions, nominations et nouveau siège.**

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 8 octobre 2012

Ont été élus administrateurs :

-BLOCTEUR Daniel, employé, domicilié rue de Lonzée 177 à 5030 Lonzée / élu Président

-DEBLED Eric, indépendant, domicilié rue haymont 45 à 5101 Erpent / élu Secrétaire

Sont démissionnaires :

-ELSHOCHT Pascal, indépendant, domicilié rue Antoine Quintens, 21 à 5032 Corroy-le-Château

-MARLIER Véronique, fonctionnaire, domiciliée rue Antoine Quintens, 21 à 5032 Corroy-le-Château

Sont confirmés au poste d'administrateurs :

-BLOCTEUR David, employé domicilié à Rue Bas Commogne 15 5190 Jemeppe sur Sambre / Trésorier

-RABOZEE Greta, employé domicilié à Rue Bas Commogne 15 5190 Jemeppe sur Sambre / Vice-présidente

Le siège sociale devient : Rue de Lonzée 177 à 5030 GEMBLOUX

Fait et signé à Lonzée le 8 octobre 2012

Blocteur Daniel
Président

Blocteur David
Trésorier

Debled Eric
Secrétaire

Rabozée Greta
Vice-présidente

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/11/2012 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature